

# PV de la réunion du Conseil d'Administration FVWB

---

**20/08/2024, Beez**

**Présidente** : D. Reterre

**Administrateurs** : A.M. Habets, P. Schmets, D. Vanleeuw, S. André, B. Dewilde

**Cellules** : M. Loppe, C. Nogara, C. Gewehr (DT), B. Valentin.

**Invités permanents** : F. Schmitt, P. Achten, M. Hourlay, R. Gruselin, P. Carlier

**Directrice Générale** : L. Rase

**Excusés**: D. Van Bever, F. Offermans

## 1. Cellule Rencontres

### 1.1 Règlement Finales Francophones 24-25

M. Loppe présente 2 propositions afin que le classement se fasse de la même manière aux finales francophones et aux finales nationales des jeunes.

**Proposition n°1** : classement sur base du **nombre de victoires**

**Proposition n°2** : classement sur base des **points obtenus**

<b>Résultat</b> : 6 votes en faveur de la proposition n°1
---



## 1.2 Infos sur l'homologation des salles

Toutes les salles sont en ordre d'homologation.

Bien que répondant aux conditions d'homologation, M. Loppe signale cependant que plusieurs salles sont de plus en plus délabrées. Il est demandé à Mr Loppe d'envoyer un mail préventif aux clubs concernés afin que ceux-ci puissent le faire suivre auprès des pouvoirs organisateurs.

## 1.3 Double affiliation joueur

Plusieurs remarques ont été émises par des responsables néerlandophones concernant l'utilisation de la DA pour des licenciés de la FVWB lors des finales nationales.

Il est difficile d'obtenir des informations précises sur ce qui se passe avec les athlètes de la Topsportschool et leur club de formation mais il semblerait que la DA soit aussi d'application chez eux.

Affaire à suivre puisque ce point est mis à l'OJ du prochain CA de VB.

## 1.4 Fonctionnement du Management National Compétition (MNC) de VB

M. Loppe admet que ses propositions à la MNC restent souvent en suspens et sans réponse comme par ex. sa proposition de nouveaux tarifs pour les amendes ainsi que ses propositions des montées et descentes au niveau VB.

Force est de constater que VB ne respecte pas son propre ROI car, au niveau des montées et des descentes, l'information devrait être connue au début de la saison.

## 2. Cellule technique

### 2.1 Demandes de double affiliation

Le DT présente les 9 demandes de double affiliation reçues. Il propose de suivre le ROI et de ne pas accorder de dérogation.

Joueurs	Ddn	Club - Niveau	Club DA - Niveau	Votes
<b>CHENOY</b> Lucas Lic. 121078	19-07-05	VBC Lesse & L'homme Promo	VBC GUIBERTIN N3	5 OUI - 1 NON
<b>MICHEL</b> Zélia Lic. 227863	26-07-07	Thimister/Herve Promo	Tchalou Volley N2	5 OUI - 1 NON
<b>JOSEVSKI</b> Léa Lic. 232157	28-04-08	Chaumont VC N2	Tchalou Volley Ligue A	5 OUI - 1 NON
<b>CUISENAIRE</b> Robin Lic. 120854	12-03-07	VC Binchoix Promo	BW Nivelles N3	5 OUI - 1 NON
<b>COLLIN</b> Théo Lic. 119485	27-08-07	Namur Volley N2	BW Nivelles N1	5 OUI - 1 NON
<b>BELEMANS</b> Eloise Lic. 229397	01-06-08	Chaumont VC N2	Waremme Volley N1	5 OUI - 1 NON
<b>JORIS</b> Théa Lic. 242298	16-12-05	Limal Ottignies P1	Limal Ottignies N2	6 NON
<b>ROSIER</b> Emilie Lic. 228955	04-06-08	VC Profondville P2	VC Le Roux P1	4 NON - 2 OUI
<b>REMACLE</b> Lali Lic. 232551	23-11-09	VC Profondville P2	VC Le Roux P1	4 NON - 2 OUI

La demande de Joris Théa concerne une DA interne, qui n'est plus possible depuis la dernière modification du ROI.

	né le	club - Niveau	club DA - Niveau	Vote
<b>CHENOY</b> Lucas - Lic. 121078	19-07-05	VBC Lesse & L'homme - PROM	VBC GUIBERTIN - N3	5 OUI - 1 NON
<b>MICHEL</b> Zélia - lic. 227863	26-07-07	Thimister/Herve PROM	Tchalou Volley - N2	5 OUI - 1 NON
<b>JOSEVSKI</b> Léa - lic. 232157	28-04-08	Chaumont VC	Tchalou Volley - Ligue A	5 OUI - 1 NON
<b>CUISENAIRE</b> Robin - lic. 120854	12-03-07	VC Binchoix PROM	BW Nivelles N3	5 OUI - 1 NON
<b>COLLIN</b> Théo - lic. 119485	27-08-07	Namur Volley N2	BW Nivelles N1	5 OUI - 1 NON
<b>BELEMANS</b> Eloise - lic. 229397	01-06-08	Chaumont VC N2	Waremme Volley N1	5 OUI - 1 NON

JORIS Théa - lic. 242298	16-12- 05	Limal ottignies P1	Limal Ottignies N2	6 NON
ROSIER Emilie - lic. 228955	04-06- 08	VC Profondville P2	VC Le Roux P1	4 NON - 2 OUI
REMACLE Lali - lic. 232551	23-11- 09	VC Profondville P2	VC Le Roux P1	4 NON - 2 OUI

Les demandes de Rosier Emilie et de Remacle Lali ne respectent pas l'art 315, pt 2 du ROI, qui prévoit au minima la promotion pour le club de DA.

## 2.2 Cartes de coach

### ➤ PIERRE Hélène – demande carte C provisoire

Sera octroyée après réception du document attestant la participation au module de « Premiers Soins ».

Par contre, une carte D lui pourrait lui être proposée dans l'immédiat si l'intéressée est en ordre de formation continue.

**Vote en faveur de la carte D : 5 OUI – 1 NON**

### ➤ DELAIVE Nadège – demande carte C provisoire

Refus du fait que l'engagement de la saison précédente n'a pas été respecté.

Par contre, une carte D lui pourrait lui être proposée dans l'immédiat si l'intéressée est en ordre de formation continue.

**Vote en faveur de la carte D : 6 OUI**

### ➤ CAPITAINE Arnaud – demande carte B provisoire

**Vote : 6 NON**

Refus du fait que l'engagement de la dernière saison n'a pas été respecté.

➤ **JORIS Romain - demande carte C provisoire**

Vote : 6 NON

Refus du fait que l'engagement de la dernière saison n'a pas été respecté. Si en ordre de formation continue, lui proposer une D.

➤ **OGER Ugo – demande carte C**

Accord (Art 316 Pt 7 du ROI)

### 3. Cellule Arbitrage

#### 3.1 Composition de la cellule arbitrage

Le CA ratifie la **composition de la cellule arbitrage** (art 122 ROI) proposée par le responsable de la cellule :

- Responsable de la cellule : NOGARA Christian
- Responsables de l'arbitrage des AOC : PADUART Yves, HUMBLET Eric, BONAMI Manu, HAAGER Léopold, CORNET Jérôme
- Personne en charge de la formation des arbitres : DEHUT Michel
- Personne en charge de la désignation des arbitres : PORIAUX Etienne
- Personne en charge du visionnement des arbitres : GILSON Olivier
- Personnes (2) possédant au minimum 3 ans d'expérience comme arbitre international ou de niveau VB : DIDEMBOURG Christian.

C. Nogara pose la question sur l'utilité de sa présence à toutes les réunions du CA, estimant qu'il n'est souvent que peu concerné par les autres points. Il lui est tout de même rappelé qu'il se doit d'informer le CA sur ce qui se passe dans sa commission.

Il fait aussi état d'un différend avec le Président de Namur suite à des mails reçus et envoyés. Il estime qu'il peut accepter les remarques sur le fond, mais pas la forme utilisée.



### 3.2 Indemnité kilométrique

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024, l'indemnité kilométrique est de 0,4415 € par km.

L'indemnité journalière pour les bénévoles est de 41,48 €.

## 4. Cellule Communication

B. Valentin fait rapport des différents contacts avec **Clubee** pour la migration vers le nouveau portail. Un rapport écrit a été remis suite à la journée passée avec M. Loppe dans les bureaux de la firme afin de finaliser certaines demandes spécifiques pour le début de la compétition.

Il semble confiant sur la finalité de ce projet répondant aux différentes questions posées par les administrateurs.

B.Dewilde regrette l'absence d'implication à ce jour du responsable fédéral de l'arbitrage dans la gestion du module arbitrage.

## 5. Volley Belgium

La Présidente informe de l'ordre du jour de la prochaine réunion du CA de VB.

Le PV de la dernière commission des dossiers nationaux (02/08/24) a été envoyé aux Administrateurs.

La DG informe que le point sensible reste le dossier Be Gold 2024. Alors que la Commission ABDC technique avait demandé aux ailes régionales de collaborer et de déposer un dossier commun via VB, VV a introduit un dossier Be Gold de manière unilatérale dans le but de percevoir l'intégralité de la subvention. Il est en cela apparemment soutenu par Sport Vlaanderen.

L'Administrateur général de l'Adeps a été interpellé et une réunion sera organisée début septembre avec celui-ci, le département haut niveau de l'ADEPS, la DG et le DT de la fédération.



## 6. Administration

### 6.1 Déménagement du siège social de la FVWB

D. Vanleeuw s'interroge sur le bâtiment du siège social car l'endroit est peu convivial et n'est plus adapté, notamment à cause du bruit et des incon vénients engendrés par le passage sur le viaduc, le train et la déchèterie.

La Présidente lui répond que cela doit faire partie de la réflexion plus générale du plan stratégique, qui sera bientôt proposé au CA.

P. Schmets donne des renseignements sur la réduction de valeur faite en 2020 et 2021 ainsi que la durée et le montant restant du crédit.

### 6.2 Remplacement du personnel

Suite au départ de Doris, la question du personnel est abordée par D. Vanleeuw.

La Présidente dit attendre de la cellule technique qu'elle lui remette un état des lieux avec les besoins à pourvoir.

L. Rase donne quelques précisions sur les besoins et rédige un profil de compétence pour lancer l'appel à candidature.

## 7. Trésorerie

P. Schmets informe que le calcul des indemnités sera fait pour fin octobre afin de pouvoir faire liquider les dossiers pour début novembre.

Les systèmes de Vidéo Challenge vont être livrés dans les prochains jours et le prix de la licence pour chaque club a pu être diminué après négociation (1000 € au lieu de 4000 €).

## 8. Varia



- Approbation du PV du 19 juin 2024 vu qu'aucune remarque n'a été émise.
- Une réunion doit se tenir pour la présentation et l'approbation du Plan Stratégique qui doit être présenté le 17/10/24 à l'Adeps.

Différentes dates sont proposées et un Doodle sera envoyé afin de fixer la date de la réunion.

- P. Achten s'étonne qu'une formation continue sur le DEA est prévue à Frasnes alors qu'il avait précédemment été décidé que les formations en DEA ne pouvaient plus être reconnues comme formation continue, du fait qu'elles font déjà partie intégrante de la formation MS initiateur. Le nécessaire va être fait pour rectifier l'information.
- Le projet de règlement juridique sera proposé au prochain C.A.

Fin de la réunion à 22h30.